

**COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du lundi 10 Mars 2014 à 20 heures 30**

**Membres** : Bonnet Serge, Calmon Bernard, Carrière Frédéric, Vaurs Casadéi Marie Ange, Cassabois Marie Pierre, Cros Véronique, Faure Jacques, Lavergne Guillaume, Paréja Félix, Sirieys Sabine, Vaurs Marie Agnès.

Date de convocation 3 mars 2014

Secrétaire de séance : Félix PAREJA

Le lundi 10 mars à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

Absente : Marie Ange Vaurs Casadéi.

Représentée : Sabine Sirieys par Guillaume Lavergne, Véronique Cros par Jacques Faure.

1. PAVE

Présentation du plan d'aménagement des voies et espaces publics (PAVE) par Mr CHALARD de Quercy ingénierie.

2. Approbation PV du 10 Février

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points.

Le compte rendu est approuvé par les membres.

3. Présentation et vote des comptes administratif et de gestion 2013 commune et assainissement

Présentation des résultats du compte administratif commune qui se résumant ainsi :

<b>section fonctionnement</b>	
montant dépenses	308 113.58 €
montant recettes	324 452.21 €
résultat de l'exercice	16 338.63 €
reprise excédent antérieur	110 532.63 €
<b>résultat cumulé</b>	<b>126 871.26 €</b>
<b>Section investissement</b>	
montant dépenses	58 031.89 €
montant recettes	93 454.70 €
résultat de l'exercice	35 422.81 €
reprise déficit antérieur	-16 959.67 €
<b>résultat cumulé</b>	<b>18 463.14 €</b>
<b>Restes à réaliser</b>	-
dépenses	104 656.00 €
recettes	8 372.00 €
solde	<b>-96 284.00 €</b>

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire se retire au moment du vote.

Madame Marie Pierre CASSABOIS désignée présidente de séance demande aux membres du conseil municipal de procéder au vote. Le compte administratif dressé par Mr le Maire est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Il est ensuite procédé à la présentation du compte administratif du budget assainissement qui se résume ainsi :

<b>section fonctionnement</b>	
montant dépenses	28 082.80 €
montant recettes	32 895.17 €
résultat de l'exercice	4 812.37 €
reprise excédent antérieur	2 393.60 €
<b>résultat cumulé</b>	<b>7 205.97 €</b>

<b>Section investissement</b>	
montant dépenses	17 830.00 €
montant recettes	19 492.97 €
résultat de l'exercice	1 662.97 €
reprise déficit antérieur	-4 777.30 €
<b>résultat cumulé</b>	<b>-3 114.33 €</b>
<b>Restes à réaliser</b>	
dépenses	0.00 €
recettes	0.00 €
solde	<b>0.00 €</b>

Madame Marie Pierre CASSABOIS présidente de séance demande aux membres du conseil municipal de procéder au vote (Monsieur le Maire s'étant retiré à nouveau au moment du vote).

Le compte administratif dressé par Mr le Maire est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les comptes de gestion dressés par Madame DEWAILLY receveur municipal dont les montants sont identiques aux comptes administratifs dressés par Monsieur le Maire, n'appelant ni observation ni réserve sont également approuvés.

#### 5. Affectation des résultats 2013

Le conseil municipal après avoir examiné le compte administratif communal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 126 871.26 euros

Que le besoin de financement de la section d'investissement est de	
Solde d'exécution d'investissement	18 463.14 €
Solde des restes à réaliser	-96 284.00 €
	<b>-77 820.86 €</b>
Affecte au BP 2014 en réserves au compte 1068 de la section investissement	77 820.86 €
Et au compte 002 section de fonctionnement en recettes	49 050.40 €

Le conseil municipal après avoir examiné le compte administratif du budget assainissement, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 7 205.97 euros

Que le besoin de financement de la section d'investissement est de	
Solde d'exécution d'investissement	-3 114.33 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
	<b>-3 114.33 €</b>
Affecte au BP 2014 en réserves au compte 1068 de la section investissement	-3 114.33 €
Et au compte 002 section de fonctionnement en recettes	4 091.64 €

#### 7. modification des statuts CC du pays de Padirac - mise à jour compétences

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de modifier les compétences de la collectivité afin de les mettre à jour.

Il présente les propositions de modifications et demande à l'assemblée de se prononcer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, valide la modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Padirac comme suit :

#### **Ajout de compétences :**

##### **4-1 Aménagement de l'Espace**

1-Etudes, exécution, exploitation et entretien de tous travaux, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général et visant à contribuer :

- au maintien du libre écoulement des eaux et l'amélioration de la sécurité publique,
- à la prévention des inondations,
- à la maîtrise des ruissellements,

programmés dans le cadre du Schéma de Gestion Intégrée de l'Eau du Pays de la Vallée de la Dordogne Lotoise.

2-Création et mise à disposition d'infrastructures haut-débit conformément à l'article L1425-1 du CGCT et en priorité les études dans ce domaine.

## **Modification de compétences :**

### **4-10 Organisation et participation à l'animation Culturelle et Socio-culturelle du territoire sous toutes ses formes**

Soutien financier aux manifestations et actions culturelles du Parc Naturel Régional des causses du Quercy et dans le cadre du PCT (Projet Culturel de Territoire) réalisées sur le territoire intercommunal.

### **4-7 Protection et mise en valeur du patrimoine**

Protection, aménagement, entretien, mise en valeur et animation du patrimoine archéologique y compris prestations d'animations d'éducation au patrimoine archéologique lors de manifestations hors territoire communautaire et soutien aux actions des associations qui œuvrent dans ce domaine:

- Archéosite des Fieux et hameau de Barrières à Miers.

### 8. Mise à disposition o la CC du pays de Padirac du hameau de barrières

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de protection et de valorisation, par la communauté de communes du Pays de Padirac, du hameau de Barrières situé sur la commune de Miers.

La commune étant propriétaire des terrains, il est nécessaire qu'ils soient mis à la disposition de la communauté de communes du Pays de Padirac.

Il présente un projet de convention qui définit cette mise à disposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- donne un avis favorable pour que les terrains nécessaires à la réalisation du projet de valorisation du hameau de Barrières soient mis à disposition de la communauté de communes du Pays de Padirac.
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention qui définit les conditions d'affectation de ces terrains.

### 9. devis pompe de relevage

Monsieur le maire indique que sur les 2 pompes qui fonctionnent en alternance, une doit être remplacée. il présente les différents devis reçus. En attente d'un autre devis de VGS.

### 10. devis pour clôture chemin "la remise"

Suite à l'élargissement du chemin de la remise par la cession gratuite d'une bande de terrain, la commune s'est engagée en contrepartie à fournir les matériaux nécessaires à la clôture. Présentation d'un devis de 1000 Euros. D'autres devis seront demandés pour comparaison.

### 11. Point sur entretien épicier

Monsieur le maire fait part de l'entretien avec l'épicier. Celui-ci s'est engagé à payer le loyer du logement jusqu'au mois de mai, ensuite doit rencontrer le percepteur pour déterminer un échelonnement de la dette. Possibilité qu'il sollicite un effort de la commune sur le bail commercial.

### 12. questions diverses

Organisation du bureau de vote.

Secteur de Maisonneuve : piquetage effectué.

Columbarium : présentation devis plaque granit pour jardin du souvenir.

Sivu scolaire : participation de 2250 euros par élève.

Fin de séance 23 h 30

Calmon Bernard,

Cassabois Marie Pierre,

Cros Véronique,

Faure Jacques,

Bonnet Serge,

Carrière Frédéric,

Vaurs Casadéi Marie Ange,

Lavergne Guillaume,

Paréja Félix,

Sirieys Sabine,

Vaurs Marie Agnès